



Regards de l'Initiative Jeunes sur le handicap

**PROJETS RÉALISÉS ENTRE JUIN ET NOVEMBRE 2024
PAR L'INITIATIVE JEUNES**

LES RÉALISATIONS SERONT DISPONIBLES DANS LEUR
INTÉGRALITÉ SUR LE SITE DE LA CNCDH DÈS JANVIER 2025.

Les projets préparés dans le cadre de l'Initiative Jeunes ne sont pas l'expression
d'une position de la CNCDH.

SOMMAIRE

- 01.** L'Initiative Jeunes en bref
- 02.** Handicap : premier thème de travail
- 03.** Rapport « Pour une reconnaissance des situations d'illettrisme »
- 04.** Jeu « Ah bon, on dirait pas ?! »
- 05.** Rapport et actions de sensibilisation « Genre et handicaps invisibles à l'École ordinaire »
- 06.** Rapport « Droits des personnes en situation de handicap lors des grands évènements sportifs »



Désireuse de permettre une meilleure prise en compte de la parole des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a décidé de lancer l'Initiative Jeunes.

Le droit à la participation est un droit fondamental prévu notamment par la Déclaration des droits de l'homme de 1948. Partout dans le monde de jeunes défenseurs portent de nouveaux projets et se battent pour l'amélioration des droits. Pourtant, ils restent sous-représentés ou insuffisamment pris en compte dans la plupart des instances de décision. Cette faible représentation entre en contradiction avec le principe de diversité des voix, indispensable pour toute démocratie ainsi qu'avec les engagements internationaux de la France, parmi lesquels, la Convention internationale des droits de l'enfant qui prévoit le droit à la participation.

La CNCDH souhaite entendre ce que les jeunes ont à dire et faire connaître leurs idées afin que celles-ci puissent être mieux prises en compte dans le débat public et dans la construction des politiques publiques en matière de droits humains.

La CNCDH a décidé de lancer l'Initiative Jeunes : une vingtaine de jeunes âgés de 17 à 24 ans ont été sélectionnés en France métropolitaine sur des critères favorisant la diversité des thématiques de prédilection ainsi que la diversité des origines, des âges, de niveaux sociaux et des niveaux d'études. De mai 2024 à juin 2025, la CNCDH les accompagne dans la préparation de leurs projets et ouvrira des opportunités de dialogue avec tous les acteurs concernés par le sujet, dont les institutions et les ministères.

INITIATIVE JEUNES



HANDICAP : PREMIER THÈME DE TRAVAIL



Rapporteur national indépendant sur la politique publique concernant les personnes en situation de handicap, la CNCDH a souhaité bénéficier du regard des jeunes, qu'ils soient concernés ou non à titre personnel, sur la question du handicap.

Si les difficultés des jeunes en situation de handicap est un sujet, le regard, l'analyse et les recommandations des jeunes sont quant à elles moins communes.

Divisés en quatre groupes de travail, bénéficiant du soutien de membres volontaires de la CNCDH, l'Initiative Jeunes a abordé les thématiques suivantes :

- **Les droits des personnes en situation de handicap lors des grands événements sportifs ;**
- **L'illettrisme ;**
- **Le handicap invisible ;**
- **Le genre et les handicaps invisibles à l'École ordinaire.**



Les projets préparés dans le cadre de l'Initiative Jeunes ne sont pas l'expression d'une position de la CNCDH.

POUR UNE RECONNAISSANCE DES SITUATIONS D'ILLETTRISME

RAPPORT



Rapport réalisé par Alexis CATELAIN, Thomas FIZAME, Anaïs GARAY, Isaure GAUVIN, Igers KOCJA et Salomé ZERBOUHI.



Considérant que l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) définit l'illettrisme comme « **le fait d'avoir de grandes difficultés pour lire, écrire, calculer utiliser le numériques, dans des situations simples de la vie de tous les jours.** » ;

Considérant que l'illettrisme concerne des **personnes qui ont été scolarisées en langue française et qui, arrivées à l'âge adulte, ne parviennent pas pour autant à être autonomes** avec l'écriture, la lecture, avec les outils numériques dans des situations simples de la vie quotidienne ;

Considérant que cette situation concerne, selon l'ANLCI, plus de 2,5 millions de Français, soit 7 % des 18-25 ans, ce chiffre étant donc un minimum ;

Considérant que cette situation provoque un sentiment de honte qui écarte les personnes de la vie sociale et professionnelle, faisant également de ce sujet un tabou, aboutissant donc à une méconnaissance et mauvaise prise en compte de cette situation ;

Considérant que l'un des seuls moyens aujourd'hui mis en place pour repérer l'illettrisme est le test réalisé par les jeunes lors de la Journée Défense et Citoyenneté ;



Les projets préparés dans le cadre de l'Initiative Jeunes ne sont pas l'expression d'une position de la CNCDH.

Considérant qu'aucun moyen réel n'est mis en place pour prévenir et lutter activement contre cette situation ;

Considérant que cette situation est un réel frein à l'accès aux droits fondamentaux, notamment l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la justice ainsi qu'aux dispositions de droits commun (aides sociales, chômage, aide au logement...);



Nous recommandons **une reconnaissance de l'illettrisme comme un handicap social afin de permettre une ouverture à des droits comme le garantit actuellement la reconnaissance du handicap.**

Cette reconnaissance permettrait un meilleur accompagnement des personnes en situation d'illettrisme notamment dans la mise en place de solutions pour leur permettre de réapprendre de façon efficaces la lecture, l'écriture et la calcul.



Les projets préparés dans le cadre de l'Initiative Jeunes ne sont pas l'expression d'une position de la CNCDH.

AH BON ? ON DIRAIT PAS ! JEU



Jeu réalisé par Damien DENIZOT, Iliana DUPERTHUY, Si-On KIM, Lina LOUNAS, Clara PANNETIER et Alana SEIGNON.

Notre atelier est le fruit d'un travail d'équipe intense qui s'est construit autour d'une problématique principale : Que pouvons-nous apporter, en tant que jeunes, pour faire changer les regards sur le handicap invisible ? Nous avons voulu donner à notre atelier le titre évocateur : « Ah bon, on dirait pas !? ». Ce titre traduit une double réalité : d'une part, notre propre surprise et maladresse face à une personne en situation de handicap, et d'autre part, notre manque d'implication pour aider à résoudre ces situations.



Notre enjeu : rendre visible l'invisible

En 2022 en France, le nombre d'enfants et d'adultes handicapés (de 5 ans ou plus), qu'ils vivent à domicile ou en établissement, varie de 5,7 millions à 18,2 millions de personnes selon la définition utilisée (source : DREES, 2024).

Parmi ces personnes, 80 % vivent avec un handicap invisible, souvent méconnu ou mal compris par la société.

Ce ne sont pas seulement les handicaps qui sont invisibles : c'est notre regard, nos comportements et nos biais qui les rendent imperceptibles.

En conséquence, ces situations passent inaperçues, renforçant les préjugés et les manques d'adaptations dans de nombreux aspects de la vie quotidienne : réunions, files d'attente, transports...



Les projets préparés dans le cadre de l'Initiative Jeunes ne sont pas l'expression d'une position de la CNCDH.



De la prise de conscience à l'action : les objectifs clefs de notre atelier

L'atelier dure 2h30 pour un petit groupe de 4 à 7 participants. À chaque atelier, un des membres de notre équipe aura le rôle d'animateur, pour assurer le bon déroulement, ainsi que pour veiller au temps.

Pour ce faire cet atelier repose sur deux piliers :

- Le premier : **Comprendre !** Grâce à des cartes pédagogiques, des quizz et des exemples concrets, nous fournissons des informations clés sur les handicaps invisibles et les situations qui les rendent handicapantes.
- Le second : **Agir !** Par le biais de discussions guidées en petits groupes, nous explorons ensemble des pistes d'action concrètes, à la portée de tous, pour construire une société plus inclusive.

L'objectif ? Repartir avec une meilleure compréhension des enjeux et des outils pratiques pour changer durablement vos pratiques, dans votre quotidien comme dans vos engagements professionnels ou associatifs.



Envie de participer ?

Nous lançons prochainement la phase de test de notre atelier et nous serions ravis de vous y associer ! Si vous êtes intéressé-e pour participer et faire partie des premiers à expérimenter cette initiative, envoyez-nous un mail à ahbon.ondiraitpas@gmail.com.

Restez également à l'affût : des sessions seront bientôt organisées pour les établissements, les organismes publics ou privés, le grand public, et nous serions heureux de collaborer avec vous pour rendre cet atelier encore plus impactant.



Les projets préparés dans le cadre de l'Initiative Jeunes ne sont pas l'expression d'une position de la CNCDH.

GENRE, HANDICAPS INVISIBLES A L'ÉCOLE ORDINAIRE

RAPPORT, ACTION DE SENSIBILISATION
ET DE FORMATION



Rapport réalisé par Alexandre BAUBEC, Manal BOUHASSOUNE,
Nathan CAPOUILLET, Camille LE MOIGNE et Cloé PAGE.

Les filles en situation de handicap invisible à l'école subissent un double stigmat, rendant l'expression de leurs difficultés encore plus ardue en raison des stéréotypes de genre persistants. Nous avons souhaité produire un rapport qui explique le cumul des inégalités, et nous avons proposé en complément un support sous forme de quiz qui permette de sensibiliser le corps professoral.



Constats

Le milieu scolaire, microcosme de la société, façonne les pensées et intègre des normes influençant l'âge adulte. Il offre un cadre stratégique pour sensibiliser à la reconnaissance des handicaps, notamment invisibles. Ces derniers, souvent méconnus (**affectant près de 10 millions de personnes en France et environ 400 000 élèves**), sont particulièrement occultés chez les filles, dont les difficultés sont amplifiées par des dynamiques de genre.

L'École, lieu clé de socialisation, favorise l'écoute et la compréhension des différences. L'intérêt pour les enjeux éducatifs s'est associé à des préoccupations autour du handicap féminin, comme l'endométriose, orientant une approche intégrée dès le lancement du projet. Deux hypothèses principales ont alors structuré cette démarche :



Les projets préparés dans le cadre de l'Initiative Jeunes ne sont pas l'expression d'une position de la CNCDH.

1.Des inégalités systémiques subsistent dans le milieu scolaire pour les élèves en situation de handicap invisible : ces élèves bénéficient rarement des aménagements nécessaires, leurs difficultés étant fréquemment minimisées ou mal interprétées par l'équipe pédagogique, révélant un manque de sensibilisation à ces problématiques.

2.Les filles en situation de handicap invisible doivent dépasser un double obstacle : elles subissent à la fois le poids des stéréotypes de genre (essentialisation courante qui associe les filles à certains comportements prédéfinis, comme la timidité), qui masquent leurs symptômes et qui entraînent des diagnostics plus tardifs que les garçons, et des inégalités spécifiques liées à des handicaps davantage (voire exclusivement) féminins.

Le système scolaire actuel accentue donc les inégalités pour ces élèves, particulièrement les filles, appelant des interventions adaptées et une prise de conscience accrue.



Public cible

Les enseignants du primaire et du secondaire sont le principal public visé. En mettant à leur disposition des outils pour mieux comprendre les expériences vécues par leurs élèves, leur objectif est de les inciter à réfléchir sur leurs pratiques pédagogiques et, si nécessaire, à les ajuster. De plus, en tant que relais, ils jouent un rôle essentiel dans la diffusion de messages clairs et sensibilisateurs auprès des élèves.



Approche retenue

L'analyse ne pouvant couvrir l'ensemble des handicaps invisibles, leur choix s'est porté sur ceux ayant des répercussions significatives dans le contexte scolaire et présentant un lien pertinent et mesurable avec le genre. Ces handicaps concernent soit uniquement les filles, soit sont affectés par des biais diagnostiques liés aux stéréotypes de genre.



Nos supports

- **Des séances de sensibilisation** auprès des élèves (educationDH@cncdh.fr).
- **Un livret** destiné à informer les enseignants et des parents sur les handicaps invisibles et les biais de genre.
- **Un rapport** proposant des ressources clés, des liens utiles et des recommandations pour les acteurs éducatifs et les familles.

DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP LORS DES GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS : QUE RETENIR DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 ?

RAPPORT



Rapport réalisé par Noura BANCÉ, Nolan DIAS-TOMASZOWER, Coralie DEGENÈVE, Thibault LANGOUET, Clémence REBORA et Myriam TROCMÉ

L'invitation à travailler sur le thème du handicap nous a été faite juste avant l'été, marqué par la tenue de Jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris. **Il nous a semblé intéressant de nous concentrer sur les Jeux et d'étudier cet événement au prisme des personnes en situation de handicap et de leurs droits. Le groupe de travail a mis en avant les pratiques prometteuses des Jeux 2024 et a produit des recommandations pour les prochains événements sportifs de grande ampleur en France.** Le rapport s'adresse aux dirigeants politiques, aux acteurs culturels et économiques et aux organisations de la société civile.



Les avancées

1. L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) a été un **accélérateur pour la mise en place de nouvelles politiques et pratiques médiatiques** (formation des acteurs, accessibilité des lieux, accessibilité sensiblement améliorée des transports, couverture médiatique très importante...). Certains acteurs majeurs ont ainsi pris de nouveaux engagements pour une meilleure inclusion et accessibilité (par exemple la Ville de Paris avec son plan post Jeux).



Les projets préparés dans le cadre de l'Initiative Jeunes ne sont pas l'expression d'une position de la CNCDH.

2. Le groupe tient à souligner la démarche portée par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) visant à inclure les personnes en situation de handicap via des « groupes d'experts d'usage » leur permettant de faire un retour direct sur leur expérience et leurs éventuels problèmes.



Certaines préoccupations

1. **Certains aspects du handicap sont restés lacunaires ou non-aboutis** lors des Jeux Olympiques et Paralympiques. C'est le cas de l'**accessibilité des transports** qui reste très incomplète ou encore de l'**accessibilité numérique** de l'information et des supports de communication qui n'est pas totale et disponible sur tous les espaces de diffusion.
2. La **formation des personnels en contact avec des personnes en situation de handicap** (agents d'accueil, agents de sécurité...) reste largement insuffisante et le travail à réaliser sur ce sujet reste conséquent pour permettre de prendre en compte l'ensemble des handicaps (visibles et invisibles).



Nos recommandations

01 Intégration des personnes handicapées

Nous appelons l'ensemble des autorités de transport et de gestion des infrastructures sportives à intégrer les personnes en situation de handicap dans tous les processus de décision concernant les infrastructures sportives et les transports et ce dès le début de ces processus. Nous recommandons à ces mêmes autorités d'utiliser pour ce faire des groupes d'usagers.

03 Gouvernance transversale

Nous appelons les autorités de gestion des grands événements sportifs et parasportifs à adopter une gouvernance transversale, similaire à celle des Jeux de Paris 2024. En incluant l'ensemble des acteurs, publics ou privés, il est possible d'aborder les enjeux de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap de façon globale.

02 Formation

Nous appelons les autorités de gestion des grands événements sportifs et parasportifs à poursuivre leur travail de formation du personnel en ce qui concerne les personnes en situation de handicap et les dispositifs mis en place à leur destination. Nous exhortons les mêmes autorités à prendre en compte l'ensemble des enjeux de communication liés aux personnes en situation de handicap, que ce soit sur les lieux de compétition ou en amont sur les sites internet.

04 Temporalité

Nous appelons le Comité International Olympiques et le Comité International Paralympiques à entamer une réflexion sur le sujet de la temporalité des Jeux Olympiques et Paralympiques. Nous proposons que les épreuves des deux Olympiades se déroulent lors de la même période pour permettre une meilleure inclusion des parasportifs.



Suivez l'actualité de l'Initiative Jeunes
www.cncdh.fr

